

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 5 (1927)

**Artikel:** Deux pierres armoriées  
**Autor:** Deonna, Henry  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727928>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## DEUX PIERRES ARMORIÉES

Henry DEONNA.



DEUX pierres armoriées avaient exercé la sagacité des héraldistes, jusqu'ici sans succès.

Nous avons eu la bonne fortune de trouver la solution de cette double énigme.

\* \* \*

La première pierre, actuellement déposée au Musée d'Art et d'Histoire<sup>1</sup>, se trouvait encastrée dans le mur d'une dépendance sur cour du numéro 3 de la rue Etienne-Dumont, immeuble appartenant à l'hoirie Chouard. Elle formait le couronnement de la dalle funéraire, dont un fragment, avec une partie de l'inscription, est aussi entré en 1927 au Musée d'Art et d'Histoire<sup>2</sup>.

Malgré l'injure du temps on distingue nettement un écusson tenu par deux lions affrontés, figurant un écartelé, chargé en cœur d'un écu plus petit portant un lion (*fig. 1*).

Nombreuses sont les familles de Genève et des environs ayant cet emblème, aussi l'identification eût-elle présenté des difficultés insurmontables si le hasard ne s'en était mêlé.

Nous dirons donc qu'il s'agit de la pierre tombale de Messire *Henri Du Quesne*, marquis du Quesne, seigneur de Monros, Quervichart et autres lieux, baron de Valgrand. Les Du Quesne portent: « d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules », écu placé en cœur de l'écartèlement dont les premier et quatrième quartiers figurent les armes des *de Bernières*: un lion grimant sur un tronc d'arbre, et les second et troisième quartiers sont les armes des *de Maule*: un parti à la bordure chargée de huit coquilles. Les de Bernières étaient une famille noble du Dauphiné (que les biographes de l'amiral Du Quesne ont confondue avec celle du même nom

<sup>1</sup> Collections lapidaires, n° 748. Don de l'hoirie Chouard, 1926.

<sup>2</sup> Collections lapidaires, n° 774. Ce fragment sera décrit in *Genava*, VI, 1928.

d'origine normande), à laquelle appartenait Gabrielle de Bernières (et non *Catherine* comme elle est parfois nommée), mère d'Henri Du Quesne. Quant aux armes de Maule, ce sont celles de sa grand'mère.

Cette dame est nommée *Marthe de Caul* dans tous les ouvrages traitant des Du Quesne (HAAG, *La France Protestante*; DUFOUR-VERNES, *Recueil généalogique suisse*, qui a copié Haag, etc.).

Malgré nos recherches, nous n'avons pu trouver de famille de ce nom, tandis que les de Maule, comtes Panhurst, d'origine écossaise, éteints au XVIII<sup>e</sup> siècle, portent les armes figurant sur l'écartèlement de la pierre; elles sont du reste d'une particularité excluant toute confusion. Nous en concluons que la grand'mère d'Henri

Du Quesne s'appelait Marthe de Maule et non de Caul et que seule une mauvaise lecture d'actes anciens a déformé son patronymique.

\* \* \*

Quel était le personnage dont la pierre tumulaire dénote un rang social élevé ?

Henri, marquis Du Quesne, d'une ancienne famille de marins normands, naquit en 1652 et mourut à Genève, à la Grand'rue, le 11 novembre

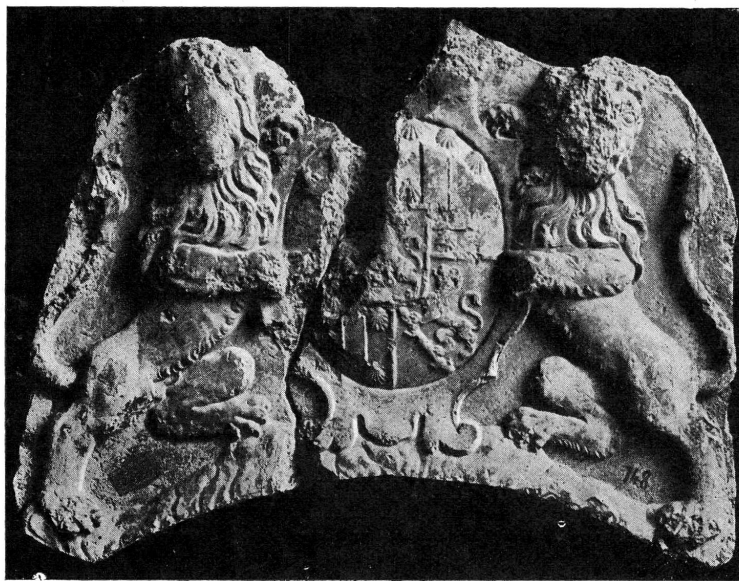


Fig. 1. — Fragment de la pierre tombale d'Henri Du Quesne † 1722.

1722, à 70 ans; son père était le fameux amiral Abraham Du Quesne, protestant zélé, dont la religion fut toujours un obstacle à sa carrière.

Il fut reçu bourgeois gratis, le 19 avril 1704, avec ses deux fils, « en considération de sa naissance, de ses grandes qualités, et surtout de sa piété et de sa probité », disent les Registres.

En 1683 il avait épousé Françoise Bosc, fille de Laurent, seigneur de Servières, conseiller au Parlement de Toulouse, et de Françoise de la Calmette.

De ce mariage naquirent deux fils Gabriel et Marc-Antoine, morts sans postérité.

La vie d'Henri Du Quesne fut singulièrement mouvementée. Homme actif, religieux, il semble avoir été mené par une imagination quelque peu originale.

A 14 ans il fit sa première campagne; en 1675, à 23 ans, il était capitaine de vaisseau, se signala l'année suivante dans trois combats contre les flottes hollandaise

et espagnole, et prit part au bombardement d'Alger en 1683. Prévoyant que la révocation de l'Edit de Nantes était pour lui la ruine de sa carrière, en tant que protestant, il sollicita et obtint l'autorisation de quitter la France.

Il venait d'acheter, en 1685, la baronnie d'Aubonne du fameux voyageur Jean-Baptiste Tavernier; il ne fit pas de longs séjours dans cette terre.

Son humeur vagabonde le poussa en Hollande, dans le but de réaliser une entreprise singulière, avec l'aide des Etats-Généraux: créer à l'Île Bourbon une colonie de réfugiés protestants dont il serait le chef, sous la suzeraineté des dits Etats. Apprenant que la France s'opposerait à main armée à cette tentative, il y renonça et retourna à Aubonne, mais c'était pour réaliser un autre plan. Il demanda au gouvernement bernois l'autorisation d'organiser une flotte de guerre sur le lac Léman et de creuser dans ce but un port à Morges.

Ce projet n'eut pas de suite, bien que Du Quesne eut fait de nombreux travaux préliminaires.

C'est en 1702 qu'il se fixe à Genève. Les hoirs du médecin Théophile Bonet lui vendent une maison à la Cour St Pierre, qu'il démolit en partie pour en construire une neuve; déjà en 1713 il la vendait aux frères Hogguer banquiers. Cet immeuble a été acheté il y a quelques années par la Ville de Genève à M<sup>me</sup> Monod-Chauvet.

Dévoué à ses coreligionnaires, généreux à leur égard, il se multiplia en démarches pour obtenir qu'ils rentrassent en France, mais sans succès. En 1715, persuadé que le Régent réparerait la grande injustice de Louis XIV, il rentra à Paris. On lui fit savoir que, s'il ne sortait pas au plus vite du royaume, il serait jeté à la Bastille. Du Quesne revint à Genève.

Comme écrivain religieux, il a occupé une place honorable.

Après son décès, survenu en 1722, sa veuve alla se fixer en Allemagne à Erlangen.

\* \* \*

Revenons maintenant à la pierre tombale.

Du Quesne avait été enterré à Saint-Gervais; les Registres du Conseil nous apprennent, à la date du 19 avril 1723, que sa veuve et son fils Marc-Antoine demandent l'autorisation d'exhumer le corps pour le placer dans le temple de St Pierre, en y faisant mettre une inscription « comme on l'a fait pour d'autres corps transportés au cloître; toutefois si on croyait que cette demande fit de la peine, ils ne la proposeraient pas. »

Cette requête dut mettre le Conseil dans l'embarras, car, disent les Registres:

« Les uns estiment que ce transfert peut se faire sans bruit, ni inconvénient, avec des précautions; les autres, que quoique l'on doive à la mémoire du défunt toute la considération possible, on ne pourrait cependant déterrer ce corps, ni en faire le transport, sans quelque inconvénient, ni agitation dans le voisinage;

« qu'ainsi il faut prier M<sup>r</sup> Du Quesne de se contenter de mettre une inscription à Saint-Gervais ou à Saint-Pierre, en laissant le corps dans son tombeau. »

Le 7 mai suivant, M<sup>r</sup> le Premier rapporte avoir reçu la visite de M<sup>r</sup> Du Quesne, baron de Monros, fils du marquis, pour remercier le Conseil de ses bontés.

Nous supposons que le corps a été laissé à St-Gervais et que l'építaphe seule, surmontée des armes du défunt, a trouvé sa place à St-Pierre.

Quand cette pierre a-t-elle été enlevée ? Deux dates peuvent être envisagées.

En 1755 (Registres du Conseil du 9 septembre) les Seigneurs de la Commission du Temple de Saint-Pierre disent que : « dans l'arrangement qu'ils se proposent pour l'intérieur de cet édifice, ils ne croient pas que diverses inscriptions qui ont été déposées au bas du Temple contre les murailles, puissent y rester; qu'ils estiment que l'on pourrait les transporter dans la Chapelle où est ensevelie une princesse de Portugal. »

Faut-il compter, parmi les pierres déplacées, l'építaphe de Du Quesne ?

En 1794, nouvelle transformation de Saint-Pierre. Le 12 février, le Gouvernement provisoire nomme une Commission pour « s'occuper du moyen de disposer le temple de St Pierre, d'une manière qui assurât aux séances de l'Assemblée souveraine plus d'ordre, de dignité et d'aisance que ce n'était le cas. »

Peu après cette décision, les travaux commencèrent et déjà le 21 février nous trouvons dans les dépenses de la Chambre un règlement avec l'entrepreneur Vaucher-Faton pour 14 voyages de pierres et de vieux matériaux pris à St Pierre, à 24 sols le voyage.

Est-ce en 1794 que la pierre armoriée, sauvée de la destruction de l'építaphe, a été encastrée dans le mur de l'immeuble de la rue Etienne-Dumont ? ou bien à une date postérieure coïncidant peut-être avec des réparations de ce bâtiment ?

\* \* \*

La seconde pierre armoriée (*fig. 2*), identifiée par nous, est actuellement encastrée dans le mur de la cage de l'escalier de l'hôtel de l'Arquebuse et de la Navigation<sup>1</sup>. Elle provient de l'ancien hôtel de cet exercice, où elle figurait dans la façade du midi et où elle avait été placée probablement lors d'une réparation partielle du bâtiment.

L'écu est surmonté d'une couronne de marquis, deux palmes le soutiennent; il représente un écartelé: aux 1 et 4 un ours dressé, aux 2 et 3, deux fasces accompagnées de besants, sur le tout un écu chargé d'une fasce et surmonté d'une couronne comtale (*fig. 2*).

Nos premières recherches nous avaient dirigé du côté des bienfaiteurs ou des

<sup>1</sup> Moulage au Musée d'Art et d'Histoire, Collections lapidaires, n° 752.



membres de l'Arquebuse: la piste était fautive et le hasard, comme pour les armées Du Quesne, intervint à propos; il s'agissait des armoiries de la famille *de Baschi*.

Originnaire de l'Ombrie, elle quitta l'Italie pour s'établir en Provence au XVI<sup>e</sup> siècle; Thaddée de Baschi embrassa la Réforme et se fixa en Dauphiné en 1574. De lui descendent plusieurs branches, aujourd'hui éteintes, ainsi que *Louis de Baschi*, né en 1646, mort à Genève en 1703.

Il était marquis d'Aubaïs et comte du Cayla (et non *du Caylar* comme l'indiquent à tort plusieurs généalogistes qui lui attribuent un titre appartenant à une famille différente). Ces seigneuries étaient entrées dans sa famille par le mariage de Balthasar, son aïeul, avec Marguerite du Faur en 1594, des du Faur de Pibrac, de bonne noblesse du Dauphiné.

Louis de Baschi quitta sa patrie, comme tant d'autres protestants, à la révocation de l'Edit de Nantes. Il vint à Genève, s'y fixa et y exerça une activité religieuse alliée à une grande générosité.

Le 16 juin 1703, il expirait dans la demeure de Noble Jaques Pictet, ancien syndic; peu de jours auparavant, le 7 juin, le notaire Etienne Beddevole recevait son testament en présence du marquis Henri Du Quesne, dont nous venons de parler, de Gaspard Perrinet, marquis d'Arziliers, de Jean Saurin, ses bons amis.

Dans une lettre au comte de Galloway datée du 25 juin 1703, le marquis d'Arziliers parle de cette mort.

Le Conseil autorisa, le 18 juin, la sépulture au Cloître.

Le 20 juillet, le frère du défunt, le comte du Cayla, remercie la Seigneurie de cette marque de déférence et lui soumet le projet du texte de l'épithaphe, qui fut approuvé.

La voici: « Messire Louis de Bachi, marquis d'Aubais en Languedoc, issu de « l'illustre maison des comtes de Bachi, en Italie, établie en France depuis l'an « 1410, s'estant retiré en cette ville pour la religion en l'an 1685, après la révocation « de l'Edit de Nantes, est décédé le 16 juin 1703, âgé de 57 ans, a été enterré au « pied de ce mur le 18 du dit mois. »

L'écusson, déjà décrit, comprend dans son écartèlement: aux premier et quatrième quartiers les armes des *de Bermond*, alliés aux Baschi (d'or à l'ours de sable) et celles des *du Faur*, marquis d'Aubaïs et du Cayla, famille de la trisaïeule de Louis de Baschi, laquelle apporta ces seigneuries à son mari par son mariage: d'azur à la jumelle d'argent accompagnée en chef de 3 besants de même placés en fasce et de 3 en pointe, 2 et 1.

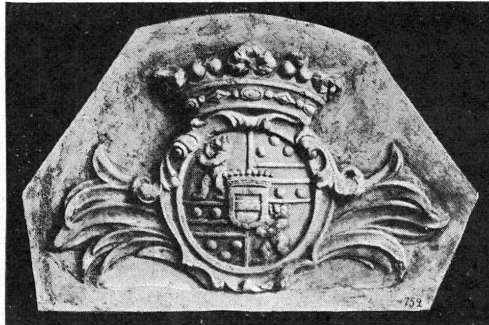


FIG. 2. — Fragment de la pierre tombale de Louis de Baschi † 1703.

Le Cloître, où avait été enseveli Baschi en 1703, fut vendu par la Seigneurie le 25 juin 1721 à Gédéon Mallet et plusieurs des pierres tombales, celles des gens de qualité, furent transportées à St Pierre au moment de la démolition. La Corbière la mentionne au Cloître.

Baschi laissa un fils, Charles, né en 1684, qui lui fut enlevé à l'âge d'un an et remis à des parents catholiques. Lorsque l'enfant eut atteint l'âge de 8 ans, l'évêque de Nîmes, Fléchier, écrivit au roi le 5 juillet 1695, que cet enfant tiendrait un rang considérable dans le pays et devait succéder à de grands biens, qu'on ne pouvait pas le confier plus longtemps à de nouveaux convertis (ses parents Henry et Jean de Rochemore d'Aygrement) et qu'il convenait de le mettre au Collège des Jésuites. Il y était encore en 1699, à Paris. Un homme dévoué, nommé Gouzon, entreprit de le rendre à son père, à Genève, mais le jeune garçon, âgé de 13 ans, fut repris en route et remis à ses professeurs. C'est le marquis d'Aubaïs, grand ami des lettres, grand collectionneur de livres et de manuscrits, membre de toutes les Académies, qui mourut en 1777, après avoir été toute sa vie un mécène; sa descendance s'éteignit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Coincidence curieuse: le Cloître était démoli en 1722 et le 18 avril 1723 la seigneurie donnait à l'Exercice de l'Arquebuse un terrain pour y construire son hôtel. Il est pourtant inadmissible que la pierre tombale de Louis de Baschi ait été déjà vingt ans après le décès enlevée du Cloître pour être encadrée dans le mur du nouvel hôtel de l'Arquebuse: tout comme pour du Quesne il faut dater de 1794 son enlèvement et sa mutilation.

\* \* \*

La pierre tombale se composait de l'épithaphe et des armoiries qui la surmontaient.

L'épithaphe se trouvait jadis dans la campagne Dupont-Buèche, à front de la route de Chêne, et elle a été citée par la *Tribune de Genève* du 24 février 1892. Depuis, on en avait perdu la trace. De nouvelles recherches ont permis de la retrouver en 1927, et, grâce à la générosité de M<sup>me</sup> Stagni, de la déposer dans les collections lapidaires du Musée<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Collections lapidaires, n<sup>o</sup> 773. Ce fragment sera décrit in *Genava*, VI, 1928.

